



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE BONNETANBULLE

Mercredi 17 septembre 2025 à 19h30 -Maison des associations

Émargement de la feuille des présences

Président de séance : Clément JACOB

Secrétaire de séance : Samantha DE MOURA

Participation*

15 personnes participent - Votants : 11

Représentant de la mairie :

* Cf. émargement

Ordre du jour

- 1) Présentation de l'association aux nouveaux parents des enfants de l'école primaire,
- 2) Bilan moral de l'année 2024-2025,
- 3) Bilan financier pour l'année 2024-2025 et approbation des comptes de l'exercice,
- 4) Fixation du montant de la cotisation annuelle,
- 5) Évènements programmables pour l'année 2025-2026,
- 6) Renouvellement du Bureau,
- 7) Election des référents de classe et des autres membres du Conseil d'Administration.

1) Présentation de l'association

Les membres du bureau 2024-2025:

- Président : Clément JACOB
- Vice-présidente : Emilie ALLARD
- Trésorière : Virginie PINEAU
- Secrétaire : Samantha DE MOURA

Rappel des objectifs de l'association

L'association a pour objet de proposer aux enfants de l'école primaire de BONNETAN (élémentaire et maternelle) un panel d'événements et d'initiatives dans les domaines de l'éducation, la culture et les arts, la citoyenneté et les sports. Sans préjudice d'action plus structurelles et institutionnelles, l'association promeut et accompagne toute initiative en matière de parentalité et de cohésion familiale et sociale. Elle peut s'ouvrir en ce sens à de plus larges publics, selon les événements retenus par ses membres et dans le respect de ses règles de gouvernance.

2) Bilan moral de l'année 2023-2024

Clément JACOB présente le bilan moral de l'association.

Vie associative

Point sur les adhésions

Les adhésions cette année ont été au nombre de 53 familles.

Les années précédentes, de 2022 à 2024 nous comptons respectivement 55 puis 59.

Cette année, nous comptons fortement sur les équipes enseignantes et notamment le fait que la fiche de renseignement comporte bien la mention relative à la possibilité, pour les parents, de nous communiquer leurs données personnelles. Faculté qui, nous l'espérons, sera utilisée grandement. Pour rappel, le règlement général de protection des données (RGPD) auquel nous sommes soumis, qualifie la possession non consentie de données, ainsi que le démarchage afférent, comme illégal.

L'association s'interdit donc tout usage dévoyé de fichier de données pour lesquels les personnes concernées n'auraient pas donné leur accord express.

Point de gouvernance

Cette année a été celle de la clarification et l'élargissement de nos statuts. Désormais nous avons à la fois clarifier le mode de gouvernance pour le rendre plus souple mais tout en accroissant le principe de participation maximum et l'efficacité opérationnelle.

La cohésion et la participation

Cette année a été marquée par une **saison riche en événements**. Nous avons tenu le rythme d'un événement par mois, dont un participant à la vie du village comme l'animation du Téléthon, ou encore deux moments de cohésion dédiés aux adhérents. Au-delà de la programmation de nouveaux événements appréciés, nous avons pu ainsi ancrer le principe d'une redistribution. Nous avons aussi respecté notre engagement de toujours offrir un moment gratuit lors des événements, soit l'animation, soit le goûter, etc. Cela a pu permettre des retours positifs, mais aussi contribuer à un esprit associatif ouvert. Il faut préciser que les questions de parentalité n'ont pas été traitées institutionnellement, mais que les rencontres diverses ont toutefois permis de renforcer la cohésion et d'avoir des échanges en la matière. Cette année, en revanche, pourra être marquée de temps forts importants en la matière.

Point de gestion

Au-delà du bilan financier global qui va suivre, il faut noter que cette année a été celle de l'investissement et du changement de paradigme avec une nouvelle manière de gérer nos services, notamment via une gestion de stock en ce qui concerne les produits vendus sur les buvettes.

L'année à venir sera celle d'une comptabilité analytique plus poussée afin de suivre toujours mieux notre gestion et surtout d'adapter au mieux nos choix de gestion. L'objectif étant de

pouvoir conserver la marge de manœuvre que nous avons, mais aussi de poursuivre et pousser un peu plus le principe de redistribution et d'intéressement/fidélisation, de nos adhérents.

Les relations extérieures (Intervention de Clément JACOB)

Comme évoqué précédemment, nous avons pu cette année observer une relation officielle tripartite entre l'école, la mairie et l'association. Nous avons d'ailleurs émis le souhait de poursuivre un temps identique pour cette année afin d'avancer en transparence.

La relation avec les Francas a été aussi constructive, extrêmement régulière et réactive.

Nous avons travaillé pour le Téléthon avec l'AAF Bonnetan/Loupes Association Amicale des Familles Bonnetan/Loupes et avons pu avoir de nombreuses visites sur nos événements.

Notre association a intégré le réseau des partenaires de la CDC des côtes Bordelaises. Nous avons pu être présent sur les rencontres relatives à l'accès aux droits ou encore le handicap dans le cadre du projet social de territoire. Nous escomptons conventionner avec la CDC pour que l'association puisse être reconnue certes, mais surtout pour que celle-ci puisse être partenaire actif des politiques publiques en lien avec ses statuts.

Autre partenaire actif et nous ayant permis d'offrir un événement qualitatif, la ludothèque « Terres de jeu » a fait preuve d'un accompagnement qualitatif et d'une réactivité grandement appréciée pour nous permettre la réalisation d'un des nouveaux événementiels, soit la Chandeleur, après-midi jeu en début d'année.

Pour rappel succinct : les événements et activités de cette année scolaire,

Halloween :

44 inscriptions aux animations et 78 repas traités.

Téléthon :

600 euros reversés à l'AFM Téléthon grâce à la vente de sapins (16) et vente de Po

Atelier de Noël :

29 ateliers réservés

Chandeleur/après-midi jeux :

39 pass gouter réservés

Carnaval :

68 pass gouter réservés

Pâques :

44 inscriptions aux animations

Fête de l'école :

120 pass gouter et 224 repas réservés

Les ventes de fromage et de chocolats n'ont pas été significatif cette année et méritent d'ailleurs questionnement.

Les bénéfices de ces manifestations ont permis l'achat de :

- Sac à dos Vans pour les CM2 qui partaient au collège.
- Abonnements pour l'école.
- Sorties scolaires.
- Classe découverte. Nous avons décidé et valorisé auprès de tous les parents, une participation à hauteur de 25% du montant total avec application d'un plafond de 2000 euros.
- Cadeaux de Noël pour les classes.
- Participation au financement du spectacle de Noël.

Le Bureau tient à remercier vivement l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées et ont permis la réussite de toutes ces manifestations (enfants, parents, grands-parents, enseignants, animateurs des Francas, enseignants, comité des fêtes, Mairie...).

Synthèse des échanges :

Il nous est fait part d'un retour des parents sur un « virage agréable ». Il y a eu plus d'animations qui ont donné envie et moins d'effet « clan ».

Le bilan moral de l'association est soumis au vote :

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

3) Bilan financier pour l'année 2024-2025 et approbation des comptes de l'exercice

Virginie PINEAU présente le bilan financier de l'association.

Après une présentation des activités de l'année, Virginie expose le bilan global en comparant la synthèse des années 2023-2024 et 2024-2025. L'exercice que nous clôturons fait état d'une prise sur nos fonds propres à hauteur de 241,14 euros.

ACTIF (situation aujourd'hui)			Passif (situation au 1er septembre 2024)		
			repport à nouveau		
COMPTE COURANT CA		3 145,93 €			9 160,15 €
LIVRET A CA		4 829,87 €			4 689,20 €
PARTS SOCIALES CA		15,00 €			15,00 €
COMPTE COURANT BNP		3 908,40 €			- €
CAISSE		2 433,56 €			568,88 €
			BENEFICES/PERTES		- 241,14 €
			INTERETS LIVRET A		140,67 €
		14 332,76 €			14 332,76 €

Synthèse des échanges : RAS

Le bilan financier est soumis au vote.

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

4) Fixation du montant des cotisations annuelles à verser par les adhérents

L'état de nos finances et la gestion saine de celles-ci nous permettent de reconduire le même montant de cotisation par famille, soit 5 euros à l'année.

La proposition est soumise au vote.

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

5) Évènements programmables pour l'année 2024-2025

Emilie ALLARD introduit le sujet en rapportant les éléments recueillis lors d'une réunion avec la Direction de l'école et la responsable des FRANCAS.

Au regard des éléments recueillis et des propositions du bureau sortant, il est proposé une trame évènementielle non exhaustive pour l'année à venir.

- Premier CA : Mercredi 8 octobre 19h30
- Halloween : Vendredi 31 octobre 2025
- Téléthon : Samedi 6 décembre
- Vente de sapin : Voir si nouveau partenaire
- Vente de chocolats : Oct/Nov pour Déc
- Vente de fromages : Proposition de ne pas poursuivre
- Fête de Noël : à voir avec l'école
- Participation à la soirée des Francas volet « parentalité » pour nous il s'agirait d'apporter un soutien sur des ateliers liés à la parentalité et de faire le lien avec nos contacts enb la matière (pro libéral + CDC)
- Soirée parents : Janvier
- CA : Mercredi : 14 janvier 19h30
- Chandeleur_après-midi jeux : Dimanche 1er février
- Carnaval, thème « musique et danse »: Samedi 14 mars
- Pâques: Dimanche 5 avril
- CA : Mercredi 6 mai à 19h30
- Journée cohésion : Samedi 30 mai
- AG : Mercredi 10 juin 19h30
- Fête de l'école : Vendredi 26 juin

Synthèse des échanges :

Samantha, préalablement à la présentation des évènements programmables, effectue un retour sur le sondage suite à la fête de l'école.

Emilie présente les événements programmables.

6) Renouvellement du Bureau

Se présentent candidats pour constituer le Bureau :

- Présidente : Agnès PATISSIER

Vote:

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

- Vice-Président : pas de candidature

Vote: néant

- Trésorière : Emilie ALLARD

Vote:

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

- Trésorière adjointe : Virginie PINEAU

Vote:

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

- Secrétaire : Clément JACOB

Vote:

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

- Secrétaire adjointe : Samantha DE MOURA

Vote:

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

Le nouveau Bureau est composé des personnes suivantes :

- Présidente : Agnès PATISSIER
- Vice-président : RAS
- Trésorière : Emilie ALLARD
- Trésorière adjointe : Virginie PINEAU
- Secrétaire : Clément JACOB
- Secrétaire adjointe : Samantha DE MOURA

7) Désignation des référents de classe

Conformément à nos statuts (article 12) : « [...] L'assemblée générale devra élire un membre référent par classe lors de son assemblée générale annuelle du mois de Septembre- Octobre [...] »

Se présentent candidats en qualité de membre référent :

Classe 1 – Fanny HORAUD

Classe 2 – Charlène FOURNIER

Classe 3 – Sonia GAILLADRAT

Classe 4 – Fanny HORAUD

Classe 5 –Stéphanie ARPAGUS

Classe 6 – Sandrine BUISSON

Autres candidats au CA :

Marie LOVATO, Jessica PIERRE

Vote:

Pour: 11

Contre: 0

Abstention: 0

L'ensemble des candidats est élu selon la répartition ci-dessus.

Clément JACOB remercie l'ensemble des participants et souhaite la bienvenue à notre nouvelle présidente !

M. le maire remercie l'association pour sa dynamique ainsi que l'apport pour le village.

Fin de l'AG à 21h25

Le secrétaire de séance



Samantha de Moura

Le président de séance



Clément JACOB